

► Des arbres vont être coupés au Jardin de l'État

On croyait le Jardin de l'État en paix, ressuscité. Mais dès aujourd'hui, il devra subir une nouvelle intervention chirurgicale. Une séance de coupe-coupe sur trois arbres vieillissant est programmée. Depuis plusieurs jours, les Dionysiens, très nombreux à fréquenter l'endroit depuis sa rénovation, se disent surpris de voir certains arbres enrubannés de rouge et blanc. Rien à voir avec une quelconque décoration de Noël. Il s'agit bien de nouveaux travaux d'entretien.

Selon le conseil général, sept arbres seraient mal en point dans le Jardin du Roy. Une expertise a permis de se prononcer pour trois d'entre-eux. *"Un manguiier, un flamboyant et un jacaranda vont devoir être abattus en urgence"*, indique le conseil général en charge de la gestion de cet espace vert. Il y a peu de temps une polémique avait concerné l'abattage des certaines pièces majeures du jardin, des arbres centenaires. Cette fois-ci, rien de tel selon le Département, le flamboyant, par exemple, *"n'a qu'une valeur purement décorative"*.

En ce qui concerne les quatre autres arbres, leur sort n'est pas encore scellé. Une expertise complémentaire est programmée pour savoir s'ils doivent être *"consolidés ou achevés"*. Sont donc en sursis : un arbre à miel (une pièce rare !), un bois noir rouge, un takamaka et un niaouli. Hormis l'arbre à miel, il ne s'agit pas d'essences exceptionnelles indique le palais de la Source. Tous sont au bord de la rupture mécanique et sont proches du désenracinement. Ces travaux s'inscrivent dans la procédure habituelle pour l'entretien des jardins classés, précisent les responsables.. Elle a simplement été anticipée par rapport à l'arrivée de la saison cyclonique.



► Sept arbres sont jugés mal en point dans le Jardin de l'Etat. Trois d'entre eux seront abattus aujourd'hui.